



SYNDICAT FRANÇAISIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Section de Paris 12 PDC

juin 2013

SPÉCIAL RÉORG 2013

TOUS EN GRÈVE le jeudi 13 juin 2013

**Réorganisa-
tion :**
**Le 21 Octobre
2013**

-12 Facteurs
-2 Facteurs
Equipe
-2 Manuts
-1 Secrétaire
-1 BF
-1 Ouvrier
d'Etat
= -19 agents

Les réunions s'enchaînent à un rythme effréné sur Paris 12 PDC1, pourtant le bilan emploi reste le même : -17 positions de travail sur le centre dont 12 tournées de facteur. Devant ce bilan inacceptable, la direction locale ainsi que la DOTC font la sourde oreille. Devant une telle situation, il est nécessaire de tirer un gros coup de semonce pour se faire entendre : Nous vous proposons donc de faire massivement grève le 13 juin !!!

Revoir le niveau d'emploi à la hausse !

La CFDT ne fait pas dans la démagogie, mais quand même : entre 0 reprise d'emploi et 20 supprimées, il y a une marge que nous ne pouvons pas admettre en dessous d'un certain niveau, celui qui est nécessaire pour réaliser son travail dans de bonnes conditions ! Car le problème central est lié aux reprises d'emplois sur la distribution piétonne et l'effet induit sur le volant et les autres services. Supprimer 12 facteurs va considérablement augmenter vos tournées. Et si ce n'est pas flagrant les jours forts, projetez-vous en jours faibles où vous ne serez plus que 3. Sans même oser imaginer une absence inopinée et l'éventuel passage à 2...

Ecouter les facteurs :

Ne serait-ce que sur les restitutions des fiches navettes concernant les bordereaux de collecte, sur les 34 fiches déposées, seules 16 ont débouché sur des rectificatifs. Même pas la moitié ! Sur d'autres centres, ces fiches ont permis de récupérer jusqu'à une heure par quartier, et donc cela a permis de récupérer des positions de travail au global. Là les retombées sont insignifiantes. C'est normal, d'un côté, puisque les grosses particularités de Paris 12 se situent au niveau des objets spéciaux (OS). Dont le nombre est en hausse, d'ailleurs. Seulement voilà, avec l'outil METHODE, les OS font partie d'un temps forfaitaire que l'on ne pourrait pas changer. STOP ! Quand on veut, on peut ! D'ailleurs certains ajustements ont été possibles, alors pourquoi pas là ? Il est indispensable que toutes les remontées pertinentes soient prises en compte, même s'il s'agit de problèmes de distribution particulière d'OS comme au 36 Bastille pour ne citer que cet exemple.

Concilier vie professionnelle/vie personnelle :

A quand une réorganisation qui prend vraiment en considération les attentes des agents ? Sur Paris 12, de nombreuses personnes avaient des temps partiels. Pas par gaité de cœur, car le salaire est amputé et vu le coup de la vie, ce n'est pas anodin. La nouvelle direction locale, dès son arrivée, a décidé de se

pencher sur le sujet afin de supprimer ces temps partiels sous prétexte que cela posait des problèmes. Là encore, STOP !, C'est inacceptable. Le temps partiel est un droit. Chaque agent sur Paris 12 doit pouvoir en bénéficier. Il faut combler les 80% avec des volants de remplacement et reproposez aux agents qui ont vu leur demande refusée, un temps partiel. Ce genre de mesures pérennise les emplois et favorise les conditions de travail de chacun !

Afin de vous faire entendre, soyez un maximum en grève devant le bureau ce jeudi 13 juin 2013. C'est aujourd'hui que l'Avenir se construit. Même si les fins de mois sont difficiles, pensez à ce que seront vos conditions de travail demain ! En étant tous solidaires et tous en grève demain, nous ferons bouger les choses !



Monsieur le Directeur
de la DOTC Paris Sud
6, rue François Bonvin
75737 PARIS CEDEX 15

Objet : Dépôt d'un préavis de grève de 24 heures pour Paris 12 PDC1.

Monsieur le Directeur,

Le Syndicat CFDT SF3C Ile de France dépose un préavis de grève de 24 heures pour la journée du jeudi 13 juin 2013 de 0h00 à 24h00. Ce préavis couvre l'ensemble des personnels de Paris 12 PDC.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- ❑ Reconsidérer le niveau de reprise d'emplois lié à la réorganisation du 21 octobre 2013
- ❑ Intégrer toutes les remontées pertinentes des agents notamment pour les bordereaux de collecte, dans les groupes de travail, ...
- ❑ Prendre en considération de véritables avancées en matière de conciliation vie professionnelle/vie personnelle en y mettant les moyens (respect des temps partiels, régimes de travail, ...)

Dans l'attente d'être reçus dans le cadre de ce préavis, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

P/ Benjamin OUMEDJKANE
Responsable CFDT DOTC Paris Sud

S'engager pour chacun, Agir pour tous !